MAIRIE DE Seyne-les-Alpes ALPES - DE - HAUTE – PROVENCE

TÉL. 04 92 35 00 42 FAX. 04 92 35 18 98 e-mail: mairie@seynelesalpes.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU **CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 07 septembre 2015 à 20 h 30

Les séances du Conseil Municipal en Mairie de Seyne sont publiques (entrée libre). Ce compte-rendu sera complété par un procès-verbal complet retraçant les débats.

I/ Périscolaire : création d'un Accueil Collectif de Mineurs.

Création d'un Accueil Collectif de Mineurs et convention de mise à disposition, avec la Ruche, de la Directrice de l'ACM Voté à l'unanimité.

II/ Demandes de subventions :

Complément appel à projet télégestion des réservoirs d'eau potable : demande de subvention auprès du Conseil Départemental. Voté à l'unanimité.

Étude des risques d'inondations du camping « Les Prairies » : validation du dossier technique présenté par le RTM et demande de subvention à la Région. Voté à l'unanimité.

III/ Réaménagement de la dette :

Réaménagement de 3 prêts (1 sur le budget chauffage et 2 sur la commune) par le Crédit Agricole. Voté à l'unanimité.

IV/ Tarifs:

Location de la piscine avec mise à disposition du Maître-Nageur au tarif de 60,00 €/heures TTC. Voté à

Complément Grand-Puy hiver : le Conseil Municipal vote les tarifs suivants : forfait saison Grand-Puy été/hiver adulte 145 € - forfait saison Grand-Puy enfant été/hiver 109 €. Voté par 13 voix pour et 2 abstentions (L.PASCAL + pouvoir : N. ESCLAPEZ).

V/ Personnel:

Tableau des emplois/Astreintes : pas de vote (il faut perfectionner le tableau et attendre l'avis du CTP auprès du CDG pour les astreintes).

Contrat de travail Éducateur Sportif. Voté à l'unanimité.

VI/ Questions diverses

- Convention de mise à disposition de locaux avec la CCPS : pas de vote, il faut réfléchir à une nouvelle convention et à l'utilisation de ces locaux.
- Convention de mise à disposition de personnels à la CCPS :

Accompagnement bus scolaire ligne Seyne/Auzet. Voté à l'unanimité.

Surveillance cantine Collège. Voté à l'unanimité.

- ONF : demande est faite de nommer 3 garants parmi les élus du Conseil Municipal D.BARON-G.CHABOT et J.ROCHE sont proposés. Voté à l'unanimité.
- Contentieux URSSAF/Remontées Mécaniques : il est décidé de ne pas se pourvoir en cassation, après le rejet devant la Cour d'Appel. Voté à l'unanimité.
- Fonctionnement de la salle de rencontre CMJ: convention avec la Ruche pour mise à disposition de personnel. Voté à l'unanimité.
- Face à la situation dramatique des migrants, le Conseil Municipal propose de mettre à disposition les Gîtameaux de Pompiéry pour accueillir des réfugiés. Voté à l'unanimité.

Séance levée à 22h50.